

**Certificat d'examen de type
n° F-05-N-0908 du 06/06/2005**

Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001

DDC/22/E021048-D6

**Transfert au bénéfice de la société AURILIS GROUP
des décisions d'approbations de modèles et des certificats d'examen de types
accordés à la société FLAURAUD**

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 03 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret n°78-363 du 13 mars 1978 modifié, réglementant la catégorie d'instruments de mesure « taximètres », de l'arrêté du 21 août 1980 modifié relatif à la construction, à l'approbation de modèle, à l'installation et à la vérification primitive des taximètres et de l'arrêté du 17 février 1988 fixant les conditions de construction, d'approbation et d'installation spécifiques aux taximètres électroniques.

FABRICANT :

SEMEL OY – Ansatie 2 – 01740 VANTAA – FINLANDE

DEMANDEUR :

AURILIS GROUP, 2 avenue Edouard Millaud – BP 23 – 69290 CRAPONNE

OBJET :

Le présent certificat transfère à la société AURILIS GROUP le bénéfice des décisions et des certificats, cités ci-après, accordés à la société FLAURAUD:

MODELE OU TYPE	DÉCISION ou CERTIFICAT	REVUE DE MÉTROLOGIE
Taximètre SEMEL modèle TM 1220	n° 94.00.261.005.2 du 21/11/94, n° 96.00.261.001.2 du 12/03/96, n° 93.00.261.003.2 du 29/11/93, n° 96.00.261.002.1 du 04/07/96, n° 97.00.261.001.1 du 30/05/97.	novembre 1994, p.986, juin 1996, p.125, novembre 1993, p.1407, octobre 1996, p. 295, octobre 1997, p. 611.

Adaptateur SEMEL modèle ESS-1 pour taximètres SEMEL modèle TM 1220 et type FR2000	n° 96.00.262.003.1 du 29/04/96	juillet 1996, p. 198
Taximètre SEMEL type FR2000	n° 02.00.261.001.1 du 15/10/02	
Taximètre SEMEL type FR2001	n° F-04-N-941 du 07/09/04	

CARACTERISTIQUES :

Les instruments faisant l'objet du présent certificat sont identiques aux modèles approuvés par les décisions et certificats précédemment cités.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

La dénomination Ets FLAURAUD – 69290 CRAPONNE est remplacée par celle de AURILIS GROUP – 69290 CRAPONNE sur la plaquette d'identification.

Le numéro d'approbation de modèle ou de certificat d'examen de type et la date figurant sur la plaque d'identification des instruments concernés par le présent certificat sont identiques à ceux fixés par les décisions ou certificats cités précédemment, dont la date de validité est inchangée.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire National de Métrologie et d'essais (LNE) sous la référence DDC/22/E021048-D6 et chez le fabricant.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 12 mars 2006.

Pour le Directeur Général
Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification